

question de savoir pourquoi ce doublement du chiffre des revenus pour les taxes d'examen.

de Roche Daniel (ACG/MLB, LA). Unsere Fraktion hatte genau die gleiche Frage wie Claudia Cotting. Insofern brauche ich sie nicht zu wiederholen und wir sind gespannt auf die Ausführungen des Herrn Staatsrates.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Merci beaucoup pour cette question de M^{me} Cotting et M. de Roche. En fait la différence entre le budget et les comptes pour ces taxes d'inscription se base tout d'abord sur la question d'une sous-estimation du nombre de candidats, première raison et deuxième raison on est parti dans le contexte de l'établissement du budget du fait que la gratuité serait introduite dans le contexte de la maturité professionnelle ce qui n'a pas été le cas après une interprétation correcte de la nouvelle loi sur la formation professionnelle et c'est la raison pour laquelle il y a plus de revenus dans ce contexte-là.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2007

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

Losey Michel (UDC/SVP, BR), **rapporteur.** Concernant le rapport de cette Direction de l'économie et de l'emploi, la Commission des finances et de gestion s'est arrêtée de manière un peu plus précise et affinée au niveau de deux secteurs, notamment du Service public de l'emploi.

Comme vous le savez, le Service public de l'emploi a fait l'objet d'un audit. Cet audit a coûté 200 000 francs et, par rapport aux résultats de l'audit, il y a six mesures qui ont été prises en considération.

La première de ces mesures c'est que les cadres du Service public de l'emploi ont eu un entretien personnel avec M. Vonlanthen, conseiller d'Etat.

Deuxième mesure: il y a eu une enquête de satisfaction qui a été réalisée auprès du personnel. Il en résulte que 74% du personnel est satisfait de la situation. Les cas de litige qui posaient problème ont été réglés; une personne a pris sa retraite de manière anticipée en octobre 2007 et une autre personne a été renvoyée pour de justes motifs en juillet 2007.

La quatrième mesure: il a été mis en place une sorte de «mur des lamentations»; une personne neutre recevait les collaborateurs qui voulaient faire part de leurs doléances par rapport au fonctionnement de ce service.

Ensuite, la cinquième mesure a été la mise en place d'un concept de communication interne et externe. Et la dernière mesure: un contrat d'objectifs a été mis en place et défini par M. Vonlanthen, signé le 18 septembre dernier par le chef de service par rapport à ce concept et ce contrat d'objectifs. L'évaluation sera encore faite avant cet été par le commissaire du gouvernement.

Nous avons aussi eu quelques soucis par rapport à l'EMAF et le commissaire du gouvernement, M. Beat Vonlanthen, nous a donné les informations suivantes: le 24 janvier 2008, un avenant à la convention relatif au financement des élèves de la classe préparatoire à cette école a été élaboré. La Confédération, par contre, a écrit au canton qu'elle prenait acte que cette école était entièrement privée et, par conséquent, que l'école devait rembourser les 2,6 millions qui avaient été octroyés comme subvention fédérale pour la construction du bâtiment. Il y a une nouvelle analyse faite par le Conseil d'Etat pour garantir la pérennité de la formation sur le Canton de Fribourg à des coûts raisonnables et veiller à une gestion correcte pour permettre de sortir de la situation de crise dans laquelle cette institution se trouve. Le Conseil d'Etat a mandaté une Commission pour voir si l'acquisition d'immeubles peut se réaliser afin d'arriver à cet objectif de maintenir la formation sur le territoire fribourgeois.

de Roche Daniel (ACG/MLB, LA). Ich habe zu dem Rechenschaftsbericht, zum Bericht des Staatsrates drei Fragen:

Auf Seite 3 unter Punkt 4 «Die Streitigkeiten» ist angegeben, dass 26 eingereichte Beschwerden vorliegen. Davon sind am 1. Januar noch 13 hängig. Ist zu erwarten, dass mehr als 50% der Beschwerden nächstes Jahr erledigt werden? Das ist meine erste Frage.

Meine zweite Frage: Auf Seite 8 ist eine Zunahme der Nacht- und Sonntagsarbeit festzustellen; sowohl bei den Bewilligungen, die durch den Kanton ausgestellt werden, als auch bei den Bewilligungen, die durch das SECO ausgestellt werden. Was sind die Gründe der Zunahme dieser Ausnahmebewilligungen?

Und die dritte Frage betrifft die kantonale Wohnungskommission: Auf Seite 17 des Berichts stellen wir fest, dass diese kantonale Wohnungskommission keine Sitzung im Berichtsjahr 2007 abgehalten hat. Zusammen mit der Feststellung, dass die Volksmotion für den sozialen Wohnungsbau irgendwie in den Schubladen verschwunden ist, haben wir uns gefragt, ob nicht diese kantonale Wohnungskommission eventuell über dieses Thema reden könnte und was die Politik des Staatsrates mit dieser kantonalen Wohnungskommission für die Zukunft sein wird?

Mit diesen drei Fragen verbleiben wir sehr zufrieden mit diesem Bericht und danken dem Staatsrat dafür.

Mutter Christa (ACG/MLB, FV). Dans le même sens, j'ai aussi une question au Conseil d'Etat. La Commission cantonale des transports est aussi une de ces commissions qui siège très rarement; à ma connaissance, à peu près une fois par année d'après ce qu'en disent les membres. Jusqu'ici le Conseil d'Etat s'est borné à refuser les mandats qui demandaient une amélioration des cadences des transports publics. Est-ce qu'avec un mini-service complètement sous-doté qui comprend deux postes et demi, aussi à ma connaissance, maigre dans le domaine, on est à même de répondre aux demandes de la population pour une amélioration des transports publics et pourquoi le département ne convoque pas plus souvent une Commission qui pourrait donner des impulsions dans ce domaine.

Romanens-Mauron Antoinette (PS/SP, VE). J'ai besoin de quelques renseignements supplémentaires au chapitre des mesures actives du marché du travail en page 6 de votre rapport.

Vous mentionnez durant l'année scolaire 2007 que 340 jeunes ont été pris en charge par la plateforme et qu'une majorité d'entre eux, mais on ne connaît pas leur nombre, a intégré les semestres de motivation. D'après les informations que j'ai, ces semestres de motivation sont mis en danger pour différentes raisons. J'aimerais savoir quel est leur avenir; qu'est-ce qui est prévu comme rattachement de ces services: est-ce qu'ils vont être dépendants toujours des mesures actives du marché du travail ou est-ce qu'une autre affiliation leur est promise.

Enfin concernant les personnes qui bénéficient d'une mesure d'un programme d'emploi qualifiant, on voit qu'il y a plus de 200 personnes qui en ont bénéficié sur 769 personnes qui ont épuisé leur droit aux prestations du chômage. Je constate que c'est une proportion qui est d'un peu moins d'un tiers et je me demande si toutes les personnes qui sont concernées par ces mesures ont bien pu en bénéficier, en sachant que les critères d'attribution de ces mesures sont, et restent, extrêmement sévères. Je ne connais pas non plus la moyenne des mois qu'ont passés ces personnes alors qu'elle est indiquée pour les programmes d'emploi temporaire, elle ne l'est pas pour les programmes d'emplois qualifiants. Il m'intéresserait de savoir la moyenne des mois passés par ces personnes dans un de ces programmes.

Weber-Gobet Marie-Thérèse (ACG/MLB, SE). Das Jahr 2007 wird in Sachen Wirtschaft in die Geschichte eingehen. Charles Phillot, Präsident der Freiburgerischen Handelskammer hat es am diesjährigen Frühjahrsapéro auf den Punkt gebracht. Ich erlaube mir, Charles Phillot zu zitieren: «Diese Welt scheint nicht nur die Vernunft, sondern auch jegliche Moral verloren zu haben. Die Suche nach dem maximalen Profit in minimaler Zeit, zu jedem Preis und entgegen aller Prinzipien der realen Wirtschaft ist äusserst zerstörerisch.»

Die Volkswirtschaft des Kantons Freiburg scheint bis heute von der Krise wenig betroffen. Bundesrat Merz hat als Folge der Bankenkrise eine Einnahmeneinbusse für die Eidgenossenschaft in der Höhe einer Milliarde Franken prognostiziert.

Meine Frage: Gibt es Prognosen für die Auswirkungen im Kanton Freiburg?

Eine zweite Frage: Über die Presse wurde bekannt, dass die Vibro-Meter SA über eine Auslagerung nachdenkt. Auch die Firma Roland in Murten hat den Besitzer gewechselt. Nach fünf Jahren wollen die Investoren Bilanz ziehen. Ist auch dieser Betrieb in Gefahr? Die Volkswirtschaftsdirektion investiert in die Akquisition neuer Betriebe. Was tut sie für bestehende Betriebe, wie jene zwei, die ich eben erwähnt habe? Besten Dank, Herr Staatsrat, für eine Auskunft.

Le Rapporteur. Concernant les interventions de mes collègues, je répondrai juste à la première question de M. de Roche.

Il est clair qu'au niveau des contentieux, le rapport nous a interpellé également au niveau de la Commis-

sion des finances et de gestion et il est évident que la réponse qui nous a été fournie nous précise ceci: c'est que sur les 26 recours déposés, certains recours ont été déposés en deuxième partie d'année donc on ne peut pas traiter un recours en deux mois. C'est pour ceci qu'on peut constater que les recours pendants sont assez nombreux mais c'est par rapport à la structure de présentation qui ne nous donne pas la vision exacte de la situation. Il n'y a rien qui est pendant de manière lourde et difficile. C'est plus une problématique de présentation des choses que de suivi des dossiers.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Ich werde sehr gerne auf diese verschiedenen Fragen antworten und danke für das Interesse.

Die erste Frage von Herrn Grossrat de Roche wurde bereits beantwortet: Es geht effektiv darum, dass wir eine gewisse Zeit brauchen, um diese Beschwerden auch zu behandeln und wenn eine Beschwerde beispielsweise im Oktober eingereicht wird, dann wird sie natürlich als unbehandelt im Jahresbericht aufgeführt.

Zur Nacht- und Sonntagsarbeit: In der Tat ist hier eine gewisse Entwicklung; eine Zunahme zu registrieren und die ist aber auch aufgrund von Sonderfällen erklärbar. Ich möchte einen Sonderfall erwähnen: Als diese Unwetter zum Unterbruch der SBB-Strecke in Flamatt geführt haben, wurden einige zusätzliche Bewilligungen für Nachtarbeit erteilt. Ein zweites Beispiel: Die Firma Luxit in Châtel-Saint-Denis musste wegen eines Brandes ihres Mutterhauses in Zug einen Teil der Produktion übernehmen, so dass sie damals auf drei Schichten gewechselt hatte und daher ebenfalls eine Zusatzbewilligung erhalten musste, um Nachtarbeit zu leisten.

Zur Frage der Wohnungskommission: Hier haben wir in der Tat keine Sitzung durchgeführt. Die Wohnungskommission muss sich vor allem mit Fragen befassen, ob man neue Investitionen im Wohnungsbereich im Rahmen eben dieser neuen Sozial-Wohnungen, die wir im Wohneigentumsförderungsgesetz haben, machen will und da hat der Bund bekanntlich ein Moratorium erlassen und die haben hier keine zusätzlichen Mittel mehr einzuwerfen.

Ihre konkrete Frage bezüglich der Behandlung der Volksmotion: Da muss ich Ihnen sagen, dass diese Volksmotion nicht diese Frage betrifft. Die Volksmotion ist auch folgendermassen betitelt: «Günstige und angemessene Alterswohnungen». Es ist also eine Motion, die nicht in meiner Direktion behandelt wird und die daher auch nicht in den Kompetenzbereich dieser Kommission fällt.

M^{me} Christa Mutter a fait la remarque que la Commission cantonale des transports ne se réunirait pas assez souvent. Je pense que cette Commission se réunit vraiment chaque fois que l'on a quelque chose à discuter et il y a vraiment eu une séance. Je ne peux pas vous dire s'il y avait une ou deux séances de cette Commission qui ont eu lieu en 2007 où on a vraiment approfondi des questions concrètes. L'autre remarque que vous avez faite est tout à fait pertinente; on a vraiment un mini-service mais pas seulement pour les affaires des transports mais également pour les affaires de l'énergie. Il y a vraiment une sous-dotation et, dans ce contexte-là, on doit très prochainement réfléchir

comment l'on pourrait vraiment renforcer ce service. Je dois pouvoir réfléchir à une restructuration aussi à l'interne de la Direction. Néanmoins, je dois pouvoir quand même dire et féliciter mes collaborateurs que même avec cette sous-dotation ils ont pu faire un travail remarquable; mais c'est un problème qui est reconnu.

M^{me} Romanens a posé la question concernant les SEMO qui seraient en danger. Je peux vous dire très clairement «non». Les SEMO sont vraiment une institution extrêmement importante et le Conseil d'Etat veut vraiment pouvoir faire en sorte que ces SEMO puissent aussi agir à l'avenir. D'ailleurs, environ 3600 élèves quittent l'école obligatoire en juin de chaque année et 85% ont un projet professionnel clair à fin juin. Entre juin et fin octobre, tous les acteurs qui prennent en charge les jeunes de ce canton (c'est-à-dire l'orientation professionnelle, le SPE, le SPF et SFP, les SEMO, et cetera) arrivent encore à trouver une solution à environ 8% des jeunes.

Il y a environ 7% restant, soit près de 300 jeunes, qui sont pris en charge par la plateforme «jeunes» du canton; la majorité suit un SEMO. Une partie des jeunes ne veut pas, ou ne peut pas, intégrer une des structures mises en place. Nous estimons qu'environ 3% suivent une autre voie telle que prendre un emploi sans qualification; alors le nombre de places dans les SEMO est suffisant.

Le nombre de places payées en 2007 était de 172 et utilisées 140. Le nombre de places prévues en 2008 est de 141. Il n'y aura, à notre avis, pas de difficulté pour prendre en charge tous les jeunes qui voudront suivre une mesure. Avec 141 places, nous pouvons en principe prendre en charge au moins 282 personnes: une place/année correspond à deux semestres. Dans ce contexte-là, il y a vraiment une importance, on veut vraiment continuer avec ces SEMO. J'ai eu une discussion très approfondie avec les directeurs des différentes institutions et on est en train de réfléchir aussi à la meilleure manière de réaliser des synergies entre ces différentes institutions. Il y a la deuxième question concernant les programmes PEQ: quelle est la moyenne? Je dois vous dire que je n'ai pas les chiffres sous la main mais je vais vous les donner ultérieurement.

Ich habe verschiedentlich, auch im Zusammenhang mit der SBB-Cargo-Geschichte, gesagt, dass der Kanton Freiburg in einer relativ schwierigen Situation ist, weil man feststellt, dass die grossen Firmen sich vermehrt in Richtung wirtschaftliche Zentren in der Deutschschweiz orientieren, wenn irgendeine Schwierigkeit aufkommt. Und in diesem Zusammenhang müssen wir sehr aufmerksam sein, damit wir eine gewisse Attraktivität für diese Unternehmen hier in Freiburg im weiteren Sinne sicherstellen können.

Sie haben zwei Firmen erwähnt, die Firma Vibro-Meter und auch die Firma Roland in Murten. Ich muss Ihnen im Bezug auf Vibro-Meter sagen, dass die Information, die per Medien verbreitet wurde, eigentlich nicht korrekt war. Die Vibro-Meter AG hat verschiedene Schwierigkeiten im Zusammenhang mit dem Dollar-Kurs festgestellt und hat daher rechtzeitig ihre Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter informieren wollen, dass sie gewisse strategische Überlegungen anstellen muss. Es ist aber noch nicht entschieden, ob sie effek-

tiv einen Teil ihrer Produktion abziehen wollen. Und ich gehe davon aus, dass die Firma ihre Produktion, ihren Betrieb auch weiterhin hier in Freiburg behalten will.

Ich will hier einfach noch einen zusätzlichen Hinweis geben: Ich komme gerade von einer Indienreise zurück, die ich mit Frau Bundesrätin Leuthard habe durchführen können. Mir scheint es absolut zentral zu sein, dass wir, gerade der Kanton Freiburg, im Bereich der Wirtschaftsförderung sehr aktiv auch versuchen, Firmen aus dem Ausland heranzuziehen und hier über die Vorteile und die Trümpfe dieses Kantons zu informieren. Ich habe gesehen, dass sehr viele Institutionen oder Betriebe ein grosses Interesse haben, wenn man ihnen erklären kann, dass wir beispielsweise im Kanton Freiburg einen «IT-Cluster» im Bereich der «IT-Security» am entwickeln sind und dass hier verschiedene Firmen ein grosses Interesse haben, zu uns zu kommen.

Dans le contexte de la promotion économique exogène, c'est-à-dire dans le contexte de pouvoir attirer de nouvelles entreprises dans notre canton, c'est un travail extrêmement important où nous devons faire le travail nous-mêmes mais aussi en collaboration avec les autres cantons; notamment avec le canton de Genève où nous avons pu vraiment constater que l'on a beaucoup de succès avec cette complémentarité.

Vous avez encore posé la question: qu'est-ce qu'on fait avec les entreprises qui sont déjà implantées à Fribourg? Nous avons un dialogue continu avec ces entreprises et nous essayons vraiment de trouver des solutions avec elles (aussi au niveau fédéral, avec le SECO) s'il y a des problèmes qui se posent pour que l'on puisse vraiment assurer une pérennité de ces entreprises dans notre canton.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Comptes généraux de l'Etat pour 2007

AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET CONSTRUCTIONS

Berset Solange (PS/SP, SC), rapporteure. Les comptes de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions montrent un excédent de charges de 109 556 000 francs, 33 160 000 francs de plus que prévu au budget 2007, soit 43,41%.

Cette importante différence est due essentiellement à des provisions effectuées, soit 16,2 millions pour l'achat de la Clinique Garcia, au centre de charges 3850 «Service des bâtiments», 15 millions pour le surcoût de la H189 au centre de charges 3815 «Route cantonales» et 1 million pour l'assainissement du site de la Pila au centre de charges 3845 «Service de l'environnement».

En ce qui concerne le personnel, il faut relever que cette Direction compte 385.77 équivalents plein-temps, soit 3,71 équivalents plein-temps de moins, qu'aux comptes 2006.

Dans le cadre de l'analyse des comptes 2007, la Commission des finances et de gestion a constaté que la gestion par prestation n'était pas satisfaisante au Service